

Préambule

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, ci-après dénommée « Direction des Politiques Sociales » ou DPS, met à la disposition des établissements immatriculés à au moins un des fonds de retraite gérés par la Caisse des Dépôts (les établissements ci-après dénommés l'« Etablissement »), un portail Internet appelé « Plateforme Employeur Publics » ou « PEPs » (ci-après « le Service ») afin de mettre à disposition des services dématérialisés par voie électronique.

Le Service offrira, dans ses versions successives, l'accès en ligne à l'ensemble des services et formulaires proposés par la Direction des Politiques Sociales et sur la page d'accueil de l'espace personnalisé de l'utilisateur.

Les Utilisateurs et les Administrateurs de l'Etablissement (comme mentionné dans les définitions) disposent de la faculté de reproduire et de conserver les présentes conditions générales (les « Conditions Générales d'Utilisation ») en utilisant les fonctionnalités standards de leur navigateur ou ordinateur. Cette reproduction et/ou conservation relève de la seule responsabilité de l'Utilisateur et /ou de l'Etablissement.

Définitions

Chacune des expressions mentionnées ci-dessous aura la signification suivante :

L'Etablissement : Personne Morale immatriculée auprès d'un des fonds de retraites gérés par la Caisse des Dépôts.

Le service : ensemble des services dématérialisés hébergés par la Plateforme de services dénommée « Plateforme Employeur Publics PEP's ».

Administrateur : désigne toute personne physique au sein de l'Etablissement, chargée de la gestion des droits d'accès au Service pour l'ensemble des utilisateurs et Administrateurs de l'Etablissement disposant d'un accès au Service. L'Administrateur est responsable du respect de la procédure d'inscription et de validation des accès telle que décrite ci-dessous.

Personne Habilitée : désigne les Utilisateurs et les Administrateurs. L'Etablissement se porte fort du respect des obligations souscrites au titre des Conditions Générales par les Personnes Habilitées. La Personne Habilitée agit au nom et pour le compte de l'Etablissement.

Utilisateur : désigne toute personne physique au sein de l'Etablissement ayant obtenu l'accès au Service par un Administrateur de son Etablissement.

Identification : désigne l'identifiant personnel permettant l'accès au Service pour les seules personnes habilitées par l'Administrateur.

ARTICLE 1 - Objet

Les Conditions Générales ont pour objet de fixer les modalités selon lesquelles la Personne Habilitée peut bénéficier du Service.

ARTICLE 2 - Contrat conclu sous forme électronique

L'Etablissement reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des Conditions Générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, mais résulte de sa seule acceptation. Les Conditions Générales constituent un contrat. En conséquence, il est expressément convenu que l'acceptation des Conditions Générales constitue une acceptation formelle et lie contractuellement les parties.

Toute adhésion au Service ainsi que l'utilisation du Service sont subordonnées au respect des Conditions Générales. Par l'adhésion au Service ou sa seule utilisation, la Personne Habilitée reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales et déclare les accepter sans restriction ni réserve. L'adhésion au Service fait intervenir les parties suivantes :

- ✓ La Direction des Politiques Sociales de la Caisse des Dépôts, gestionnaire du Service ;
- ✓ L'Etablissement ;
- ✓ La ou les Personnes Habilitées.

ARTICLE 3 - Modalités d'adhésion

3-1 Inscription

Toute personne salariée (ci-après « le Demandeur ») de l'Etablissement a la possibilité de demander l'inscription de l'Etablissement. Pour effectuer cette inscription, le Demandeur doit :

1. Identifier l'établissement à inscrire ;
2. Passer le contrôle de sécurité afin d'empêcher les systèmes automatiques d'opérer ;
3. Saisir ses coordonnées professionnelles ;
4. Accepter les Conditions Générales. A défaut la procédure d'adhésion ne peut être poursuivie.

3-2 Validation - identification

A l'issue de l'inscription, l'identifiant du Demandeur est affiché à l'écran et un lien permettant la création de son mot de passe lui est transmis par courrier électronique.

Parallèlement, une lettre est envoyée au représentant légal de l'Etablissement l'informant de la démarche du Demandeur. Une procédure de désinscription du demandeur est indiquée dans cette lettre.

En l'absence de retour du représentant légal de l'Etablissement ou de demande de désinscription du demandeur, ce dernier reconnaît :

- ✓ Valider l'inscription de l'Etablissement au Service et ce faisant, accepter tacitement les Conditions Générales ;
- ✓ Donner la qualité d'Administrateur pour le compte de l'Etablissement à ce Demandeur.

A défaut de retour du représentant légal de l'Etablissement, le Demandeur peut se connecter au terme d'un délai de 8 jours calendaires à compter du jour de la demande d'inscription au Service.

A la première connexion, le Demandeur devra obligatoirement saisir l'identifiant reçu lors de l'inscription puis le mot de passe créé par le Demandeur.

L'Etablissement reconnaît que la demande d'inscription est automatiquement annulée à défaut de création du mot de passe dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de demande d'inscription au Service.

L'Etablissement peut s'opposer à l'inscription et demander son annulation par téléphone, courrier électronique ou Internet. Toute annulation par téléphone doit faire l'objet d'une confirmation écrite du représentant légal de l'Etablissement par courrier électronique.

Chaque Personne Habilitée est entièrement responsable de l'utilisation de son identifiant et de son mot de passe qu'elle s'engage à conserver secret et à ne pas le divulguer sous quelle que forme que ce soit) à des tiers non autorisés. L'Etablissement se porte fort du respect de la conservation, de l'intégrité et de la confidentialité de l'identifiant et du mot de passe par ses préposés.

En cas de perte de l'identifiant et/ou du mot de passe associé, chaque Personne Habilitée dispose des moyens nécessaires pour les récupérer de manière sécurisée.

En cas de vol de l'identifiant et/ou du mot de passe associé, la Personne Habilitée s'engage à informer un Administrateur ou le centre de relation « espace personnalisé employeur » qui suspendra sans délai l'accès au Service et transmettra le cas échéant un nouvel identifiant et mot de passe dans les conditions énoncées ci-dessus.

ARTICLE 4 - Durée et conditions de résiliation

L'adhésion au Service est conclue pour une durée indéterminée qui prend effet à compter de la validation par l'Etablissement de son inscription initiale.

L'adhésion au Service peut être résiliée par l'Etablissement à tout moment après l'inscription, à l'initiative du représentant légal, par notification écrite au service Relation Client de la Direction des Politiques Sociales - Établissement de Bordeaux - 6 place des citernes 33 059 Bordeaux Cedex ou en appelant le Centre de Relation Client « espace personnalisé employeur » au 05 56 11 33 00 du lundi au vendredi de 9h à 16h.

En cas d'inexécution par l'Etablissement de l'une quelconque de ses obligations, notamment en cas de violation des stipulations prévues à l'article 3, la Caisse des Dépôts pourra résilier l'adhésion et clôturer l'accès au Service, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à l'Etablissement en respectant un délai d'un (1) mois pour remédier à l'inexécution constatée, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels la Caisse des Dépôts pourrait prétendre.

ARTICLE 5 - Accès au Service et confidentialité

La Personne Habilitée et l'Etablissement reconnaissent que l'accès au Service nécessite le respect sans réserve de l'ensemble des prescriptions d'utilisation définies au sein des présentes. La Personne Habilitée et l'Etablissement reconnaissent avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités d'utilisation du Service.

La Personne Habilitée reconnaît disposer de la compétence et des moyens humains et techniques nécessaires pour accéder au Service.

L'Etablissement reconnaît que la désignation d'un Administrateur est obligatoire et s'engage à maintenir en permanence la qualité d'Administrateur à au moins une (1) personne physique au sein de son Etablissement.

Il appartient à l'Etablissement de prendre toutes les mesures de sécurité appropriées de façon à protéger les données et logiciels de la contamination d'éventuels virus ou programmes malfaisants.

L'association de l'identifiant et du mot de passe permet d'accéder au Service.

Le mot de passe est personnel, il devra être changé à *minima* à chaque renouvellement de la validité du compte de la Personne Habilitée.

A chaque modification du mot de passe, la Personne Habilitée est informée de son degré de complexité et est invitée à le modifier s'il n'est pas assez complexe.

L'accès au Service en utilisant l'identifiant et le mot de passe est présumé être effectué par l'Etablissement ou l'Utilisateur titulaire de l'identifiant et du mot de passe. L'Etablissement et les Utilisateurs doivent veiller à assurer la confidentialité des identifiants et mot de passe. Ils s'interdisent de communiquer à quel que tiers que ce soient les éléments permettant d'accéder au Service, quel qu'en soit le support matériel, et à prendre toute précaution utile afin d'interdire que cela ne survienne de manière fortuite, volontaire ou involontaire. La Caisse des Dépôts ne peut être tenue responsable de toute perte, détournement ou utilisation non autorisée des identifiants et/ou mot de passe et des conséquences qui peuvent en résulter.

ARTICLE 6 - Droits et obligations de l'Administrateur

L'Administrateur accepte que les informations saisies lors de la procédure d'inscription (coordonnées professionnelles) soient accessibles à partir de l'espace public. Ces informations ne seront communiquées qu'aux personnes au sein de l'Etablissement souhaitant s'inscrire au Service au nom et pour le compte de l'Etablissement ou débloquent leur compte.

L'Administrateur peut modifier les coordonnées le concernant, changer ou régénérer son mot de passe.

L'Etablissement autorise l'Administrateur à désigner et à autoriser l'accès au Service à toute autre personne physique au sein de l'Etablissement en lui créant un compte d'Administrateur ou d'Utilisateur via la procédure de création de compte en ligne accessible depuis le Service.

A l'issue de la procédure de création d'un compte par un Administrateur, le code identifiant, est transmis à l'Administrateur. Il appartient à ce dernier d'adresser à la personne physique déclarée ledit code. La personne physique déclarée reçoit par courriel un lien lui permettant de créer son mot de passe.

L'Administrateur reconnaît que l'accès au Service est réservé aux seuls Utilisateurs et Administrateurs habilités et munis d'un identifiant et mot de passe valides.

L'Administrateur a accès à la liste des Personnes Habilitées. Il peut créer, rechercher, modifier, renouveler ou supprimer un compte d'une Personne Habilitée. L'Administrateur s'engage à tenir à jour la liste des Personnes Habilitées en modifiant ou supprimant le cas échéant un ou plusieurs comptes.

L'Administrateur gère l'accès aux services métiers présents sur le Service.

ARTICLE 7 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations communiquées par l'Utilisateur dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Service peuvent comporter des données à caractère personnel. Tout traitement de données à caractère personnel est soumis au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) et à la loi Informatique et libertés.

La Caisse des Dépôts attire votre attention sur le fait que certains formulaires ou services contiennent des zones de commentaires libres. Ces zones de commentaires libres vous sont proposées afin que vous puissiez apporter des précisions à vos demandes. Elles ne doivent en aucun cas contenir des données à caractère personnel sensibles (telles que des données relatives à la santé, aux origines ethniques, aux opinions politiques, philosophiques ou religieuses, à l'appartenance syndicale ou à l'orientation sexuelle). Les informations portées sur ces zones de commentaires libres ne doivent pas être inappropriées, diffamatoires ou insultantes.

L'Utilisateur est informé que :

- Les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Service sont obligatoires car elles conditionnent l'accès et l'utilisation de ce dernier.
- Les données à caractère personnel sont destinées à la Caisse des Dépôts dans le cadre de ce service et aux autorités compétentes dans le respect des obligations légales et réglementaires de la Caisse des Dépôts.
- Les données à caractère personnel sont collectées à des fins d'identification, à des fins statistiques et d'amélioration du Service.
- En renseignant son adresse courriel et en acceptant les Conditions Générales, l'Utilisateur accepte de recevoir par courriel des notifications et informations générales et personnelles de la part de la Caisse des Dépôts.

Les données à caractère personnel et les informations collectées et traitées dans le traitement sont conservées jusqu'à l'expiration des délais de prescription fixés par la réglementation applicable aux régimes de retraites et fonds.

Les données à caractère personnel relative à l'identification de l'utilisateur, la date, l'heure et la nature de son opération sur le Site sont conservées pendant une durée d'un an à compter de leur traitement. L'Utilisateur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. En outre, il a la possibilité de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données après son décès. Ces directives pourront être modifiées ou révoquées à tout moment.

Pour toute information à ces sujets ou l'exercice de ses droits « Informatique et libertés » sur les fichiers gérés par la Caisse des Dépôts, l'Utilisateur peut adresser un email à l'adresse suivante : mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr, ou écrire à l'adresse suivante ; Caisse des Dépôts et consignations - Données Personnelles - Établissement de Bordeaux - 6 place des citernes 33 059 Bordeaux Cedex et d'y joindre toute pièce permettant de justifier son identité et sa demande.

Contacts

Si l'Utilisateur a des questions concernant l'utilisation de ses Données à Caractère Personnel par la Caisse des Dépôts, il peut contacter le Délégué à la protection des données (DPO) de la Caisse des dépôts en remplissant le formulaire de contact à l'adresse <http://www.caissedesdepots.fr/protection-des-donnees-personnelles>.

ARTICLE 8 - Télé déclarations : condition de traitement des informations saisies

L'enregistrement des informations saisies ne s'effectue qu'après validation du processus en fin de télédéclaration.

8-1 Garanties et preuve des opérations

La Caisse des Dépôts déclare mettre en œuvre les moyens techniques raisonnablement nécessaires pour assurer la confidentialité des informations saisies.

L'Établissement s'engage à ne pas contester la recevabilité, la validité, l'opposabilité ou la force probante des opérations et éléments saisis sous format électronique et conservés par la Caisse des Dépôts sur ses serveurs.

Les systèmes d'enregistrement de la Caisse des Dépôts sont considérés comme valant preuve de la date et de la durée d'utilisation. Ces modalités de preuve constituent une présomption irréfragable.

Sauf preuve contraire, ces éléments seront valables et opposables de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit sur un support matériel.

La Caisse des Dépôts et l'Établissement conviennent que l'usage d'un identifiant et d'un mot de passe unique et propre à chaque Personne Habilitée est un moyen d'authentification valide et opposable.

8-2 Conservation et consultation des opérations

Les informations et notamment les données à caractère personnel sont conservées conformément aux dispositions légales et réglementaires. Elles sont consultables à tout moment par la Personne Habilitée à l'origine de la saisie.

ARTICLE 9 - Disponibilité et responsabilité

La Caisse des Dépôts s'engage à mettre tout en œuvre, dans les limites de l'état de l'art, pour assurer le bon fonctionnement du Service et la confidentialité des informations communiquées. La Caisse des Dépôts fournit tous ses efforts afin d'assurer que l'accès et le fonctionnement du Service soient assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

L'accès au Service peut cependant être suspendu aussi brièvement que possible pour d'éventuelles interventions de maintenance ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement du Service.

L'accessibilité au Service peut être suspendue dans les cas suivants, sans que la responsabilité de la Caisse des Dépôts puisse être engagée :

- Attaque des serveurs susceptible d'en affecter la capacité de traitement, la sécurité ou l'intégrité ou celle des données, telles que notamment les attaques par virus ou autres codes nuisibles ou les attaques par accès massifs ou requêtes visant à saturer la capacité de traitement ou de stockage,
- Un évènement suffisamment important comme la mise en place d'un patch de sécurité très urgent, ou
- Une demande de suspension ou restriction d'accès au serveur formulée par une autorité administrative ou judiciaire.

La Personne Habilitée déclare connaître les risques particuliers liés au fonctionnement d'Internet et notamment du fait que les informations qui y transitent ou y sont stockées peuvent être interceptées et/ou altérées contre la volonté de la Caisse des Dépôts et de la Personne Habilitée.

La Caisse des Dépôts ne peut être tenue responsable d'un défaut ou d'un mauvais fonctionnement du Service par suite d'événements dont elle n'a pas la maîtrise, tels que notamment :

- Le transport des données, la défaillance dans le fonctionnement des matériels ou des réseaux de télécommunication ;
- Les interruptions du Service par suite de cas fortuits ou de force majeure tels que reconnus par la loi et la jurisprudence Française et communautaire ou de tout événement de nature à entraver le fonctionnement normal du Service (comme le défaut de fourniture électrique),

- Le mauvais fonctionnement du matériel ou de la connexion Internet de l'Etablissement.
- Les détournements éventuels des identifiants et codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'Etablissement et ayant en particulier pour conséquence l'utilisation frauduleuse du Service.

Il est précisé que pour bénéficier de toutes les fonctionnalités du Service, il est recommandé de se procurer la dernière version du navigateur. L'affichage et la modification de la page Internet d'accès au Service s'effectuent via Javascript. Les informations sur l'activation de Javascript sont disponibles sur les pages d'aide du navigateur.

La Caisse des Dépôts ne peut être tenue responsable des conséquences d'un accès au Service qui ne serait pas conforme aux Conditions Générales ou aux normes d'utilisation mise en ligne pour chaque service mis à disposition.

Il est expressément convenu que la Caisse des Dépôts ne pourra être tenue responsable des dommages matériels ou immatériels résultant notamment de l'utilisation du Service ou de la consultation des informations fournies, des pertes de données, ni des pertes d'exploitation, des pertes d'investissements, de productivité ou d'image, les gains manqués ou les économies non réalisées et l'insatisfaction des Personnes Habilitées.

ARTICLE 10 - Evolutions du Service

En fonction des évolutions technologiques ou réglementaires, la Caisse des Dépôts apportera au Service les évolutions et adaptations qui s'imposent ou semblent souhaitables. Elle se réserve par ailleurs le droit de modifier ou de supprimer tout service proposé au regard de ces évolutions.

La Caisse des Dépôts informera les Personnes Habilitées de la mise à disposition des évolutions par tout moyen et notamment par une information sur la page d'accueil du Service.

ARTICLE 11 - Propriété intellectuelle

La Caisse des Dépôts est titulaire des droits de propriété intellectuelle ou détient les droits nécessaires sur l'ensemble des éléments constituant le Service, tels que sans limitation, les développements informatiques et logiciels, les bases de données, les documentations, rapports, innovations, éléments visuels ou sonores, graphisme, marques et logos. La Caisse des Dépôts accorde un droit d'accès et d'utilisation du Service non exclusif et non transférable à l'Etablissement pour ses stricts besoins. A cet égard, l'Etablissement et la Personne Habilitée s'engagent à respecter les conditions d'utilisation du Service et à n'entreprendre aucun acte de nature à porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de la Caisse des Dépôts ou de tiers.

Par ailleurs, l'employeur s'engage à manipuler avec précaution et en toute confidentialité les indicateurs produits par l'ensemble des services de restitution de données.

Sauf autorisation expresse et préalable de la Caisse des Dépôts, sont interdites :

- Toute adaptation, mise à disposition du public, distribution ou rediffusion, sous quelle que forme que ce soit, de tout ou partie des éléments du Service protégés ou susceptibles de protection par le droit de la propriété intellectuelle ;
- Toute extraction ou réutilisation, y compris à des fins privées, d'une partie substantielle du contenu des bases de données constituées ;
- Toute extraction ou réutilisation, répétée et systématique, y compris à des fins privées, d'une partie non substantielle du contenu des bases de données.
- Tout croisement des indicateurs produits par le benchmark sinistralité avec d'autres données dans le but de réidentifier une personne concernée.

ARTICLE 12 - Dispositions diverses

En cas de modification des Conditions Générales, le ou les Administrateurs sont notifiés du changement à la connexion au Service et par message électronique.

Les Administrateurs disposent d'un délai de 8 jours pour valider les Conditions Générales modifiées avant blocage de l'accès au Service pour l'ensemble des utilisateurs de l'Etablissement.

Les Conditions Générales sont soumises au droit français. Toute contestation ou litige relatif à son acceptation, son exécution et son interprétation sont soumis à la compétence exclusive des Tribunaux compétents dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris.